

Cornillon-Confoux
Fos-sur-Mer
Grans
Istres
Miramas
Port-Saint-Louis-du-Rhône



SAN OUEST
PROVENCE



VILLE D'ISTRES

PLAN LOCAL D'URBANISME

Révision N°4

4.3 – Emplacements réservés



Historique du P.L.U. d'ISTRES :

Arrêté Préfectoral portant publication du POS
Arrêté Préfectoral portant approbation du POS
Révision N°2 du Plan d'Occupation des Sols
Révision N°3 du Plan d'Occupation des Sols
Révision sous forme de Plan Local d'Urbanisme

13 novembre 1981
28 septembre 1983
16 octobre 1989
27 novembre 1995



Syndicat d'agglomération Nouvelle Ouest Provence
Service Urbanisme Communautaire

Adresse Postale :
Chemin du Rouquier BP 10647
13808 ISTRES CEDEX
Tel : 04 42 11 16 16
Fax : 04 42 55 42 69

Accueil du Public :
Trigance 4 - Allée de la Passe-Pierre
ZAC de Trigance
13800 ISTRES
Tel : 04 42 41 19 70

www.ouestprovence.com

CYCLADES
Espace Valette,
735 rue du Lieutenant Parayre
13100 AIX-EN-PROVENCE



ISTRES
Centre administratif
Rue Abel Aubrun
13 808 ISTRES CEDEX

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ
A LA DÉLIBÉRATION

N° 231/13 DU 26/06/2013

Remarques :

- *Le PLU n'étant pas soumis aux modalités de la loi portant « Engagement national pour l'environnement » dite Grenelle 2, l'ensemble des pièces se base sur la législation antérieure à cette loi.*
- *Suite à l'arrêt du PLU, aux avis rendus par les Personnes Publiques Associées et aux résultats de l'enquête publique, certaines modifications ont été apportées aux emplacements réservés, qui ne remettent pas en cause l'économie générale du PLU.*

EMPLACEMENTS RESERVES AU TITRE DE L'ARTICLE L123-2c DU CODE DE L'URBANISME

N°ER	Planches PLU	Désignation	Dimension	Destinataire
VOIRIE				
Grands axes de communication				
1	1	autoroute A56 et échangeur	1 227 215m ²	Etat
2	12, 14	élargissement RN569	40m	Etat
3	10,12	élargissement RN569	25m	Etat
4	1	bretelle sortie échangeur A56-RD569n	20m	CG
5	1	bretelle sortie échangeur A56-RD569n-Miramas	40m	CG
6	1, 2, 4	élargissement RD569n (partie nord)	12m	CG
7	13	élargissement RD5	30m	commune
Entressen				
8	16	liaison RD5 - ZAC d'Entressen ouest	12m	commune
9	17	aménagement desserte cimetière à Entressen	8m	commune
10	1, 16	élargissement CVO n° 8 à Entressen	8m	commune
11	17	élargissement CVO n°12 (chemin du Mas de Chauvet) à Entressen	8m	commune
Grand Bayanne				
12	4	voie nouvelle (Grand Bayanne)	14m	SAN
13	4	voie nouvelle (Grand Bayanne)	14m	SAN
14	4, 6	voie nouvelle (Grand Bayanne)	14m	SAN
16	1, 6	élargissement chemin des Bellons (Grand Bayanne et Tubé)	16m	commune
Papaille				
18	6	voie nouvelle est-ouest (Papaille)	10m	SAN
19	6	voie nouvelle est-ouest (Papaille)	10m	SAN
20	6	voie nouvelle (liaison Gyunemer-Fortune) (Papaille)	8m	SAN
21	6	voie nouvelle nord/sud (Papaille)	10m	commune
21	6	voie nord/sud, élargissement (Papaille)	8m	commune
22	6	élargissement voirie (Papaille)	10m	commune
23	6	voie nouvelle (Papaille)	8m	SAN
102	6	voie nouvelle est/ouest (Papaille)	10m	SAN
Tartugues				
24	8	voie nouvelle nord-sud (Tartugues Craux Boisgeline), portion nord	16m	SAN
24	8	voie nouvelle nord-sud (Tartugues Craux Boisgeline), portion sud	16m	SAN
25	8	voie nouvelle est-ouest (Tartugues Craux Boisgeline)	9m	SAN
26	8	voie nouvelle (Tartugues Craux Boisgeline)	8m	SAN
30	8	élargissement voirie (Tartugues Craux Boisgeline)	8m	commune
31	8	élargissement voirie (Tartugues Craux Boisgeline)	8m	commune
33	8	élargissement voirie (Tartugues Craux Boisgeline)	8m	commune

N°ER	Planches PLU	Désignation	Dimension	Destinataire
VOIRIE (suite)				
Desserte générale des quartiers ouest et abords voie ferrée				
36	6, 8	élargissement Avenue Guynemer	16m	commune
37	6	élargissement chemin de la Fortune	10m	commune
38	8	élargissement chemin de Bel Air	10m	commune
39	8	élargissement chemin de Pépi, chemin des Pâquerettes	8m	commune
40	8	élargissement chemin du bord de voie Est (partie nord)	8m	commune
41	10	élargissement du chemin du bord de voie est	8m	commune
42	8, 10	élargissement du chemin du bord de voie ouest	10m	commune
Autour de l'étang de l'Olivier				
43	4, 6	élargissement chemin du Tour de l'étang (RD53)	8m	CG
44	4	élargissement RD53a	8m	CG
45	2, 4	élargissement chemin de Sorbes	8m	CG
46	4, 5	élargissement RD53a	8m	CG
47	3, 5 7, 9	élargissement RD16	12m	CG
48	5, 7, 9	élargissement CD 53	8m	CG
49	4, 6	chemin piéton sur le rivage de l'étang de l'Olivier	6m	commune
50	5	élargissement du chemin du Vieux-Sulauze	8m	commune
51	5	élargissement chemin de Conclué	8m	commune
52	7	élargissement chemin de Quinsane	8m	commune
53	7, 9	élargissement chemin de la Jasse	8m	commune
54	2, 4	élargissement chemin de Saint-Jean	8m	commune
55	2	élargissement chemin de Blaqueron à 6m	6m	commune
56	5, 7	élargissement chemin de Saint-Etienne	8m	commune
57	6	élargissement du chemin de la Pujeade	8m	commune
Centre-ville				
58	9	voirie nouvelle de désenclavement	8m	SAN
59	9	voirie nouvelle (liaison centre ville/esplanade De Gaulle)	8m	SAN
60	9	élargissement chemin des Cros de la Carrière	8m	commune
61	9	élargissement chemin des Arnavaux	8m	commune
62	9	élargissement chemin du Castellan	8m	commune
63	9	passage public du canal de la Romaniquette	128m ²	commune
Rassuen-Lavalduc				
64	12	élargissement RD52	12m	CG
65	15	élargissement RD52	12m	CG
66	14	élargissement RD52a	12m	CG
67	10	accès gare de rassuen	9m	SAN
68	10, 12	élargissement rue Bersia	8m	commune
69	12	élargissement partie urbaine RD52	16m	commune

N°ER	Planches PLU	Désignation	Dimension	Destinataire
Equipements publics, installations d'intérêt collectif et espaces verts				
Istres nord				
70	1	extension du dépôt de munitions	988 511 m ²	Armée
Entressen				
71	17	déchetterie d'Entressen	5 341 m ²	SAN
72	17	extension du cimetière	6 844 m ²	commune
73	17	aménagement d'un parking à proximité de la voie ferrée	1 144 m ²	commune
74	16, 17	création d'espaces verts	64 468 m ²	commune
Entrée de ville nord				
75	4	aménagement entrée de ville nord	8 273 m ²	commune
Quartiers ouest				
76	4	bassin de l'ASA des arrosants	9 265 m ²	commune
77	6	stationnement	6 374 m ²	commune
Autour de l'étang de l'Olivier				
78	5	aménagement d'un équipement de traitement des eaux usées ou de relevage (sud chemin de Sulauze)	6 013 m ²	SAN
79	4	aménagement d'un équipement de traitement des eaux usées ou relevage (sud chemin de Sorbes)	8 803 m ²	SAN
80	4	zone verte au sud de Saint-Jean	3 601 m ²	commune
81	9	accès Etang de l'Olivier – chemin de Saffre – stationnement et aménagement loisir	4 154 m ²	commune
Trigance				
82	8, 10	espace vert - jardins familiaux	3090 m ²	commune
Centre-ville				
83	8	espace vert public	1 265 m ²	commune
84	8	espace vert	580 m ²	commune
85	9	espace et équipement public de centre ville au carrefour de Roustan et des Bd Painlevé et Mistral	3 167 m ²	commune
Rassuen				
86	12, 13	extension de la STEP de Rassuen	17 566 m ²	SAN
87	12	centre de traitement des ordures ménagères et déchetterie	28 308 m ²	SAN
88	12	aménagement d'une aire de grand passage	34 347 m ²	SAN
89	13	extension cimetière des Maurettes	65 259 m ²	commune
Bassins de rétention				
90	1	Bassin de rétention Mas Neuf	20 041 m ²	commune
91	17	Bassin de rétention d'Entressen	30 217 m ²	commune
92	4, 6	Bassin de rétention nord, entrée de ville nord	3 712 m ²	commune
93	6	Bassin de rétention sud, entrée de ville nord	2 387 m ²	commune
96	8	Bassin de rétention Tartugues	3 393 m ²	commune
97	11	Bassin de rétention Félix Gouin	4 031 m ²	commune

N°ER	Planches PLU	Désignation	Dimension	Destinataire
<i>Equipements publics, installations d'intérêt collectif et espaces verts (suite)</i>				
98	10	Bassin de rétention Bardin	11 006 m ²	commune
99	10	Bassin de rétention Saint-Félix	1 097 m ²	commune
100	8	Bassin de rétention Tubé sud	25 802 m ²	commune
101	12	Bassin de rétention de Trigance	69 044 m ²	commune

